

Contributeurs

Anthony Bambokian

Analyste économique principal
Études économiques de la Banque Scotia
416.866.4211
anthony.bambokian@scotiabank.com

Graphique 1

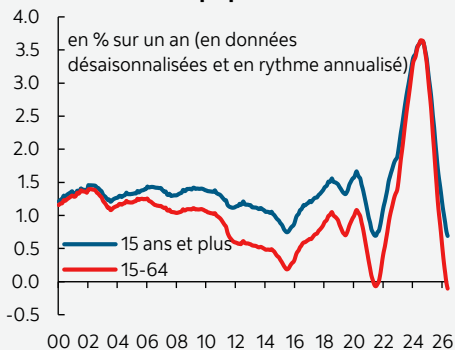
Canada : Enquête sur la population active – Croissance de la population



Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 2

Canada: Enquête sur la population active – Croissance à long terme de la population



Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

La population au Canada : Les pics et les creux

Dans ce rapport, nous suivons les admissions et la délivrance des visas aux personnes qui sont autorisées à résider en permanence et temporairement au Canada, en analysant ces chiffres pour savoir s'ils cadrent avec les cibles du gouvernement fédéral dans le domaine de l'immigration.

Les tendances de l'évolution de la population du Canada s'inscrivent fermement en territoire négatif.

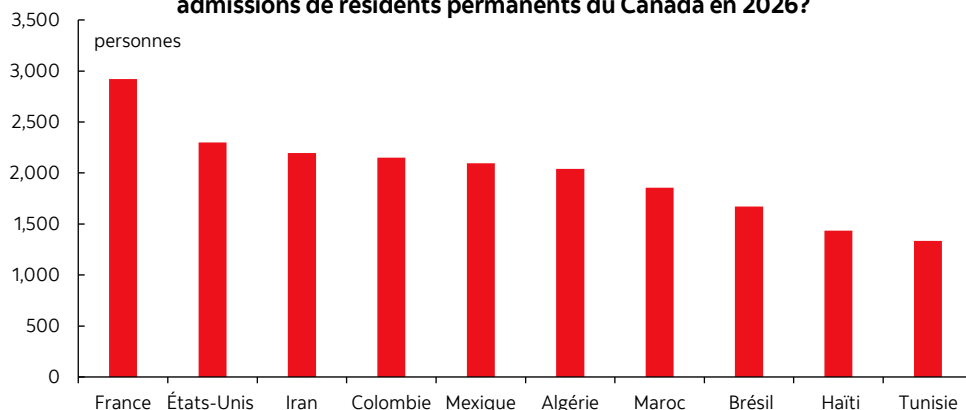
- Selon les estimations nationales officielles trimestrielles décalées, la population a comptabilisé une contraction totale de 55 025 habitants (-0,1% sur un trimestre) pour le trimestre clos le 1^{er} avril 2026 – pour enchaîner une troisième baisse consécutive de la population totale –, bien qu'il s'agisse du recul le plus lent des trois relevés établis jusqu'à maintenant et d'un léger repli après une contraction trimestrielle de l'ordre de 0,25 % dans le précédent trimestre.
- Se sont classés sur un pied d'égalité, comme ils l'avaient fait dans le précédent trimestre, pour ce qui est de leur part dans la baisse globale de la population du Canada, les titulaires du permis d'étude temporaire et les titulaires du permis de travail temporaire : la part de ces derniers dans la population a plongé de 5,7 % entre janvier et avril, et la part des premiers en a fait autant, à -5,8 %. Il s'agit à nouveau de baisses considérables (et des causes principales du fléchissement de la population du Canada); or, ces baisses sont nettement ralenties par rapport aux données enregistrées pour janvier, malgré les chiffres de l'immigration pour les étudiants internationaux comme pour les travailleurs étrangers qui font actuellement partie de la cible fixée pour le gouvernement fédéral en 2026. (Nous donnons d'autres détails ci-après.)
- C'est pourquoi la population des résidents non permanents (RNP) en pourcentage de la population totale s'établit aujourd'hui à 6,2 %, alors que les étudiants internationaux ne représentent que 1,5 % de la population et les titulaires du permis de travail temporaire en constituent 3,1 %. Si le nombre de titulaires du permis de travail temporaire régresse peu à peu depuis que le gouvernement plafonne les arrivées annuelles des titulaires du permis de séjour temporaire, c'est peu dire que le rythme de la baisse de la population des étudiants internationaux a été fulgurant. Après avoir culminé à plus d'un million au milieu de 2024 (en tenant compte des titulaires du permis d'études et des titulaires du permis d'études et de travail), le stock total s'établit aujourd'hui à un peu moins de 620 000 en raison des restrictions migratoires effectives et nettement inférieures aux arrivées prévues des étudiants internationaux.

Les résidents permanents : léger recul pour le nombre, mais au rendez-vous pour la qualité

- Entre janvier et avril 2026, le Canada a accueilli un peu moins de 113 000 nouveaux résidents permanents, soit approximativement 30 % de la cible fixée pour le nombre de résidents permanents en 2026, ce qui est légèrement inférieur au rythme à tenir pour atteindre le chiffre de 380 000 nouveaux résidents permanents d'ici la fin de l'année, même si ce résultat se situe toujours en deçà de la marge nécessaire pour compenser le retard à mesure que l'année avance.

Graphique phare

Quelles nations participant à la Coupe du Monde de la FIFA représentent les admissions de résidents permanents du Canada en 2026?



Mesure des 10 premiers pays d'origine des résidents permanents admis, parmi les nations participant à la Coupe du Monde de la FIFA seulement (janvier-avril 2026)

Sources : Études économiques de la Banque Scotia et IRCC.

Le 17 juin 2026

- Parmi les quelque 113 000 admissions nouvelles, environ 58 % sont constituées d'anciens résidents temporaires devenus résidents permanents; il s'agit d'une hausse substantielle de leur part comparativement aux années précédentes, puisqu'elle est jusqu'à maintenant restée constante depuis la mise en œuvre du nouveau *Plan des niveaux d'immigration*. De plus, presque 60 % du total des résidents permanents admis relèvent de la catégorie *économique*.
- Si (comme attendu) l'Ontario récolte la plus large part du total des résidents permanents admis dans la catégorie *économique* (un peu plus du tiers de cette catégorie a été admis cette année), les autres provinces n'ont pas comptabilisé de hausses ni de baisses substantielles du nombre de résidents permanents de cette catégorie par rapport au nombre accueilli l'an dernier. (Comparaison de janvier à avril) En outre, 7 000 des 20 000 demandeurs prévus dans le cadre de l'*Initiative sur les travailleurs au Canada* (programme accéléré d'admission des résidents permanents à l'intention des résidents temporaires qui habitent dans les petites collectivités canadiennes et qui travaillent dans des secteurs en demande ont eu droit, jusqu'à maintenant cette année, au statut de résident permanent, soit 35 % de la cible fixée pour 2026. Par ailleurs, 13 000 immigrants de plus devraient avoir droit en 2027, en vertu de ce plan, au statut de résident permanent.

Les résidents temporaires : l'austérité des contrôles migratoires du Canada a-t-elle amoindri l'attrait du pays à l'étranger?

- Les nouveaux arrivants titulaires du permis de travail temporaire dans les deux catégories du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme de mobilité internationale ont récemment monté d'un cran en mars et en avril, ce qui est venu compenser en partie un début d'année initialement très discret. Ainsi, une part d'environ 25 % du plafond de 230 000 nouveaux travailleurs temporaires du gouvernement fédéral a été atteinte à la fin d'avril.
- Dans le même temps, les arrivées de nouveaux étudiants ne semblent virtuellement pas vouloir s'accélérer et génèrent une tendance qui permettrait difficilement de rapprocher les chiffres sur les arrivées du plafond de 155 000 fixé pour l'année. À 16 115 depuis le début de l'année, les arrivées de nouveaux étudiants accusent une baisse de l'ordre de 42 % par rapport à la même période il y a un an et accusent un recul de 84 % par rapport à la période comprise entre janvier et avril 2024.
- Si, dans l'ensemble, le rythme des départs de résidents temporaires pourrait satisfaire le gouvernement fédéral lorsqu'il s'agit de réduire la population totale à des chiffres qui concordent avec ses objectifs déclarés (tout en permettant d'atteindre, d'ici 2027, sa part de 5 % des résidents temporaires par rapport à la population totale), le manque de nouveaux travailleurs temporaires et étudiants pourrait donner lieu à une surcorrection de la population dans le proche avenir. Si le courant des arrivées attendues ne se matérialise pas à mesure que l'année avance (surtout durant les mois de l'été, au cours desquels les arrivées des nouveaux étudiants culminent selon les annales), la population active pourrait accuser des déficits régionaux de plus en plus considérables, alors que les collèges et les universités, qui ont encore beaucoup de mal à se remettre de la perte des droits de scolarité des étudiants internationaux – pourrait encaisser d'autres coups durs, malgré les récentes mesures et initiatives de réorientation adoptées par les provinces.
- Si la correction des retards actuels permettra sans aucun doute de rétablir les courants d'admissions, le manque de nouveaux arrivants pourrait vouloir dire que le système de l'immigration va peut-être un peu plus loin que prévu à l'origine et qu'il diminue l'attrait du Canada lorsque les immigrants prospectifs décident du pays où ils veulent travailler ou étudier. Les parcours qui mènent à l'immigration temporaire ne sont pas seulement restrictifs (sans oublier les exigences financières et non financières plus rigoureuses auxquelles doivent se soumettre les nouveaux arrivants); en outre, la réduction des parcours menant à la résidence temporaire (et finalement à la citoyenneté) de concert avec la probabilité plus forte de ne pas pouvoir faire renouveler le visa d'études ou de travail à la fin du séjour, peut diminuer considérablement, de prime abord, l'incitation à s'installer au Canada. Pour un pays dans lequel la quasi-totalité de la croissance de la population est attribuable à l'immigration, ces facteurs peuvent sans aucun doute donner lieu, dans le long terme, à d'importantes problématiques économiques structurelles.

Canada						
Estimations mensuelles de la population d'après l'Enquête sur la population active						
Enquête sur la population active	Niveau, en DD	Croissance/mois préc.	Croissance/Mai 2025	Sur un mois, en DDRA (%)	MM3M, en DDRA (%)	Croiss. MM3M : les 12 derniers mois (%)
<i>Mai 2026</i> 15 ans et plus	34,770,000	14,400	239,400	0.5	0.4	
Population active	22,603,900	3,800	58,500	0.2	0.9	
National Population Estimates, Quarterly						
Estimations de la population	Niveau, en DND	Croissance/mois préc.	Croiss. ann. sur un trim. (%)	Var./année préc. (%)	Croiss. : depuis 2024 (% sur un an)	
<i>Avr 1, 2026</i> Total	41,417,056	-55,025	-0.5	-0.5		
Composantes de la croissance démographique	Niveau	Différence/trim. préc.	Différence/année préc. (%)		Croiss. : depuis 2024 (personnes)	
<i>Jan-Mar 2026</i> Migration internationale nette	-54,870	47,853	-288.8			
dont						
Résidents permanents	83,149	-19	-20.2			
Résidents non permanents en chiffres nets	-117,879	53,417	-			
Influx de RNP	81,380	4,296	-29.7			
Exflux de RNP	199,259	-49,121	16.5			
Émigration nette	20,140	5,545	0.9			
Augmentation naturelle	-155	-	-			
Total	-55,025	48,479	-283.2			
Estimations trimestrielles du nombre de résidents permanents						
Nombre de résidents	Niveau	Différence/trim. préc. (%)		Part de la population (%)	Nombre de rés. : depuis 2024 (personnes)	
<i>Avr 1, 2026</i> Titulaires du permis d'études	617,791	-5.7		1.5		
Titulaires du permis de travail	1,296,046	-5.8		3.1		
Demandeurs d'asile	525,479	1.3		1.3		
dont ceux						
qui ont le permis d'études ou de travail	395,927	4.1		1.0		
qui n'ont pas le permis de travail ou d'études	129,552	-6.2		0.3		
Autres types de résidents non permanents	119,246	-6.5		0.3		
Total	2,558,562	-4.4		6.2		
Admission des résidents permanents, chaque mois – IRCC						
Admissions	Niveau	Différence/année préc. (%)	Admissions dep. le déb. de l'année	Différence dep. le déb. de l'année/2024 (%)	Permis délivrés: les 12 derniers mois (%)	
<i>Avr 2026</i> Autres catégories d'admissions	14,900	7.9	42,535	-17.5		
Permis d'études	1,840	55.3	7,600	5.8		
Programme de mobilité internationale	9,000	2.9	42,875	-14.8		
Programme des travailleurs étrangers temporaires	665	-24.9	2,835	-35.9		
Programme de permis de travail postdiplôme	3,405	-0.6	17,090	-9.5		
Total, courants majeurs	29,810	6.3	112,935	-14.7		
Nombre total de RP admis (courants majeurs) par IRCC en pourcentage de la cible du gouvernement fédéral pour 2026 (380,000)						
30%						
Délivrance de permis de résidents temporaires, chaque mois – IRCC						
Nouveaux permis	Niveau	Permis délivrés dep. le déb. de l'année	Différence dep. le déb. de l'année/2025 (%)		Part des cibles de 2026	
<i>Avr 2026</i> Titulaires du permis d'études	4,940	16,115	-41.6			
Titulaires du permis de travail	21,900	58,360	-18.2		10.4%	
dont					25.4%	
Programme de mobilité internationale	15,455	43,705	-15.3		25.7%	
Programme de permis de travail postdiplôme	6,445	14,655	-25.6		24.4%	
Demandeurs d'asile	3,970	22,575	-42.0			
dont						
aéroport	700	2,305	-47.6			
frontière	340	2,620	-64.8			
intérieur	2,930	17,650	-34.8			
Total (sauf les demandeurs d'asile)	26,840	74,475	-24.7		19.3%	
Total, courants majeurs	30,810	97,050	-29.6			
Entrée express (28 mai 2026) – Maîtrise du français (version 2) Invitations envoyées : 4500 Note attribuée dans le SCG à la personne invitée la moins bien notée : 409						

Sources: Scotiabank Economics, Government of Canada, IRCC, Statistics Canada.

TABLEAUX PHARES

Canada : Plan des niveaux d'immigration 2026-2028 — Résidents permanents			
Catégorie	2026	2027	2028
Dans l'ensemble	380,000 (350,000-420,000)	380,000 (350,000-420,000)	380,000 (350,000-420,000)
Total de l'immigration économique	239,800 (224,000-264,000)	244,700 (229,000-268,000)	244,700 (229,000-268,000)
Total de l'immigration des familles	84,000 (78,500-92,000)	81,000 (75,000-90,000)	81,000 (75,000-90,000)
Total des réfugiés et des personnes protégées	49,300 (42,000-55,000)	49,300 (42,000-55,000)	49,300 (42,000-55,000)
Total des demandes pour considérations d'ordre humanitaire et autres	6900 (6000-9000)	5000 (4000-7000)	5000 (4000-7000)

Source : IRCC.

Canada : Plan des niveaux d'immigration 2026-2028 — Résidents temporaires			
Catégorie	2026	2027	2028
Ensemble des arrivées	385,000 (375,000-395,000)	370,000 (360,000-380,000)	370,000 (360,000-380,000)
Travailleurs (total)	230,000	220,000	220,000
<i>Programme de mobilité internationale</i>	170,000	170,000	170,000
<i>Programme des travailleurs étrangers temporaires étudiants</i>	60,000	50,000	50,000
Étudiants	155,000	150,000	150,000

Source : IRCC.

Tableau 1 : Population et immigration – synthèse	
<p>Estimations de l'Enquête sur la population active</p> <p>STATCAN, tableau 14-10-0287-02</p>	<p>Dans l'Enquête sur la population active, Statistique Canada publie des comptes rendus mensuels sur le nombre de personnes en âge de travailler au Canada, de même que sur le nombre total de personnes qui constituent la population active et sur les variations de ces chiffres. Même si cette enquête ne rend pas explicitement compte des constituantes de la croissance de la population active, il s'agit d'un préindicateur valable des courants d'immigration, compte tenu de leur prééminence dans les tendances de l'évolution de la population.</p>
<p>Estimations trimestrielles de la population nationale</p> <p>STATCAN, tableau 17-10-0009-01</p>	<p>Les estimations de la population nationale permettent de chiffrer l'ensemble des personnes (citoyens, résidents permanents et résidents non permanents) qui habitent au Canada pendant la durée observée, chaque trimestre et chaque année.</p> <p>La croissance de la population entre la période la plus récente et la période précédente est constituée des niveaux de migration internationale nette (arrivées et admissions des nouveaux résidents permanents et des nouveaux résidents non permanents, moins les résidents non permanents et les personnes qui sortent du pays et qui n'ont plus de résidence au Canada) en plus de l'augmentation naturelle de la population nationale.</p>
<p>Estimations trimestrielles des stocks de résidents non permanents</p> <p>STATCAN, tableau 17-10-0121-01</p>	<p>Cet ensemble de données fait état des estimations de la population de résidents non permanents au Canada et des constituantes de ce groupe (titulaires du permis de travail et du permis d'études).</p> <p>Statistique Canada comptabilise le nombre de résidents non permanents; les mises à jour sont publiées chaque trimestre.</p> <p>Le gouvernement a confirmé que le nombre de résidents sans papiers au Canada pourrait atteindre jusqu'à 500 000; il n'y a toutefois pas encore de chiffres officiels.</p>
<p>Admissions de résidents permanents, chaque mois (IRCC)</p>	<p>Il s'agit du nombre de résidents temporaires auquel on attribue le statut de résident permanent. Ceux qui ont déjà le permis d'études ou qui participent au Programme de mobilité internationale (PMI), au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) ou au Programme de permis de travail postdiplôme (PPTP) résident déjà au Canada au moment où on leur concède le statut de résident permanent. Les autres catégories d'admissions représentent les autres personnes auxquelles on concède le statut de résident permanent dans le cadre des programmes économiques, de parrainage et de réfugiés fédéraux et provinciaux et comprennent le plus souvent les nouvelles arrivées au Canada.</p>
<p>Délivrance des permis de séjour temporaire, chaque mois (IRCC)</p>	<p>Cet indicateur permet de chiffrer les permis de séjour temporaire délivrés pour étudier, travailler ou se réfugier au Canada. Même si on leur donne aujourd'hui l'autorisation de s'installer au Canada, ces personnes ne sont peut-être pas arrivées au moment où leur permis a été délivré. Même si les personnes qui ne sont pas encore arrivées n'entraient pas en ligne de compte dans les estimations du nombre de résidents permanents, ces chiffres permettent de connaître les influx éventuels. Les chiffres pour les demandeurs d'asile incluent les personnes protégées et groupes apparentés.</p>
<p>Système Entrée express</p>	<p>Lorsqu'il sera publié, ce rapport mensuel fera état du type de ronde d'invitations le plus récent dans le système Entrée express, de la date, du nombre d'invitations envoyées et de la note attribuée dans le Système de classement global (SCG) au candidat invité le moins bien noté. Les candidats les mieux notés dans chaque ronde sont invités à poser leur candidature de résident permanent, le nombre d'invitations et les seuils du SCG sont rajustés d'après le type de ronde d'invitations organisée.</p>
Sources : Études économiques de la Banque Scotia, gouvernement du Canada, IRCC et Statistique Canada.	

Tableau 2 : Population et immigration – cibles de l'immigration du gouvernement fédéral

Cible de l'immigration du gouvernement fédéral :	En novembre 2025, le gouvernement fédéral a annoncé des plans destinés à accueillir 380 000 résidents permanents en 2026, 2027 et 2028.
résidents permanents	
Cible de l'immigration du gouvernement fédéral :	En novembre 2025, le gouvernement fédéral a annoncé de nouvelles cibles dans l'admission des résidents temporaires dans le cadre de son plan destiné à réduire à 5,0 %, d'ici la fin de 2027, le nombre de résidents non permanents en pourcentage de la population totale, soit 385 000 nouveaux résidents temporaires admis en 2026, 370 000 en 2027 et 370 000 en 2028. Le nombre de nouveaux travailleurs temporaires admis doit s'établir à 230 000 en 2026 (soit 170 000 dans le cadre du Programme de mobilité internationale [PMI] et 60 000 dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires [PTET]) et à 220 000 pour 2027 et 2028 (soit 170 000 dans le cadre du PMI et 50 000 dans le cadre du PTET), alors que le nombre d'étudiants internationaux admis doit s'inscrire à 155 000 en 2026, avant de baisser pour s'inscrire à 150 000 en 2027 et 2028.
résidents non permanents	

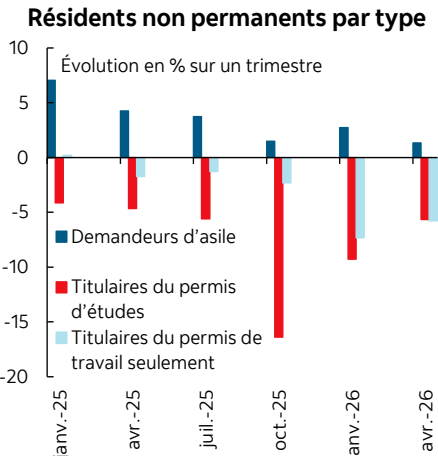
Sources : Études économiques de la Banque Scotia, gouvernement du Canada, IRCC et Statistique Canada.

Tableau 3 : Population et immigration – définitions

Concepts	Définitions
Migration internationale nette	Nombre d'immigrants et de résidents non permanents en chiffres nets, moins l'émigration nette
Résidents permanents	Personnes qui ont immigré légalement au Canada, mais qui ne sont pas encore citoyens canadiens.
Résidents non permanents	Personnes venues d'un autre pays, dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui ont un permis de travail ou d'études ou qui ont demandé le statut de réfugié.
Résidents non permanents en chiffres nets	Influx moins exflux de résidents non permanents pour une période donnée.
Immigrants	Personnes qui sont résidents permanents ou immigrants reçus et qui ont le droit d'habiter en permanence au Canada.
Émigrants	Personnes qui quittent le Canada pour habiter dans un autre pays et qui n'ont plus de résidence au Canada.
Émigration nette	Émigrants moins les émigrants qui rentrent au pays.
Accroissement naturel de la population	Différence entre les naissances et les décès au cours d'une période donnée.
Population active	Personnes de 15 ans et plus qui sont actives ou au chômage.
Programme de mobilité internationale	Programme permettant aux employeurs d'embaucher des travailleurs étrangers sans études d'impact sur le marché du travail (EIMT).
Programme des travailleurs étrangers temporaires	Programme permettant aux employeurs d'embaucher des travailleurs étrangers afin de pallier des pénuries de travailleurs et de compétences à court terme alors qu'il n'y a pas de Canadiens pour faire le travail. Il faut mener une EIMT pour embaucher ces travailleurs dans le cadre de ce programme.
Programme de permis de travail postdiplôme	Programme permettant aux étudiants étrangers diplômés d'une institution d'enseignement secondaire admissibles au Canada et qui ont déposé une demande auprès d'IRCC dans les 90 jours après avoir répondu à toutes les exigences relatives aux diplômes ou au programme de travailler légalement au Canada.
Système Entrée express	Système en ligne auquel IRCC fait appel pour gérer les demandes d'immigration des travailleurs spécialisés dans le cadre de trois programmes : La Catégorie de l'expérience canadienne, le Programme des travailleurs qualifiés et le Programme des travailleurs de métiers spécialisés du gouvernement fédéral
Système de classement global (SCG)	Le système de pointage qu'utilise IRCC pour évaluer et noter les profils des demandeurs et les classer dans le bassin d'Entrée express. La note totale du SCG est de 1 200, soit 500 points de base pour les candidats qui n'ont pas d'époux ou de conjoint de fait les accompagnant, 460 points de base pour les candidats qui ont un époux ou un conjoint de fait les accompagnant (plus 40 points de base pour l'époux ou le conjoint de fait), 100 points pour les connaissances et 600 points supplémentaires. Les points sont attribués aux candidats qui répondent à certains critères établis par IRCC.

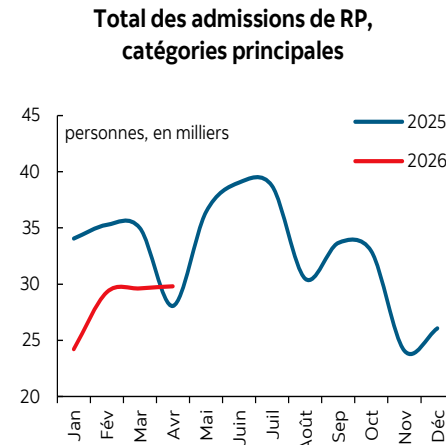
Sources : Études économiques de la Banque Scotia, gouvernement du Canada, IRCC et Statistique Canada.

Graphique 3



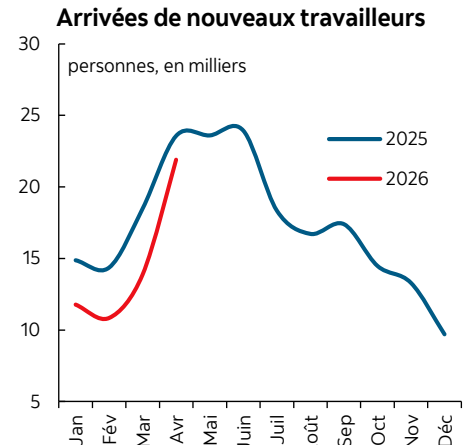
Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 4



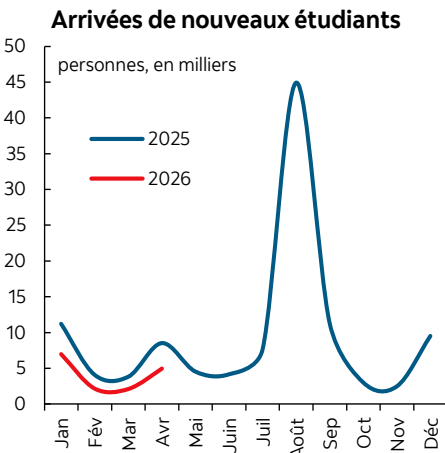
Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 5



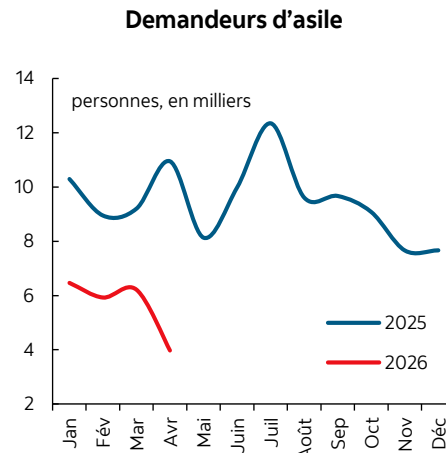
Sources : Études économiques de la Banque Scotia et IRCC.

Graphique 6



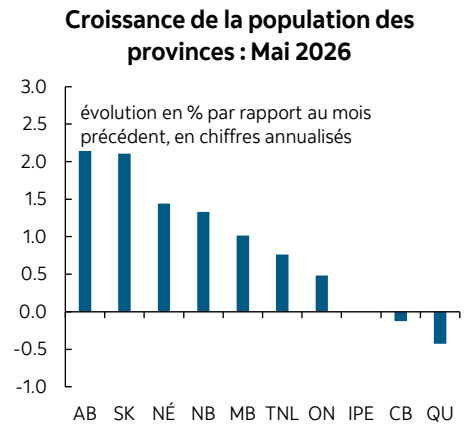
Sources : Études économiques de la Banque Scotia et IRCC.

Graphique 7



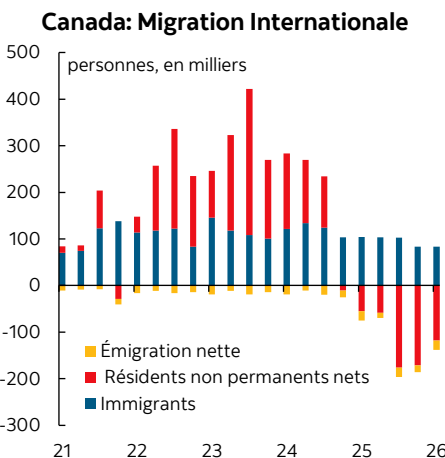
Sources : Études économiques de la Banque Scotia et IRCC.

Graphique 8



*15 and et plus.
Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 9



Sources : Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutive découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de cochefs de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont Scotiabank Europe plc; Scotiabank (Ireland) Designated Activity Company; Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., de Grupo Financiero Scotiabank Inverlat et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.